



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement, du Fonds
des Nations Unies pour la population
et du Bureau des Nations Unies
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale
21 novembre 2018
Français
Original : anglais

Première session ordinaire de 2019
21-25 janvier 2019, New York
Point 3 de l'ordre du jour provisoire
Programmes de pays et questions connexes

**Descriptif de programme de pays pour le Cambodge
(2019-2023)**

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Considérations générales	2
II. Priorités du programme et partenariats	6
III. Administration du programme et gestion des risques.....	10
IV. Suivi et évaluation.....	11
Annexe	
Cadre de résultats et d'allocation de ressources pour le Cambodge (2019-2023)	13



I. Considérations générales

Contexte national

1. Le produit intérieur brut du Cambodge a plus que triplé depuis 2000, la croissance économique annuelle s'établissant en moyenne à 7,4 %, ce qui l'a fait entrer en 2015 dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire (tranche inférieure)¹. Le Cambodge connaît actuellement une modernisation rapide et continue d'orienter son économie vers l'industrie et les services plutôt que l'agriculture. Le Gouvernement a appuyé cette transition de l'économie en mettant en place une bonne gestion macroéconomique, en stimulant l'investissement direct étranger, en garantissant un taux d'activité élevé, en mobilisant davantage de ressources nationales et en améliorant les services publics.

2. De bons résultats ont permis de réduire la pauvreté et de favoriser le développement humain. Le taux de pauvreté est passé de 53,2 % en 2004 à 13,5 % en 2014², le Cambodge connaissant une croissance de l'indice de développement humain parmi les plus rapides de la région³. La croissance est relativement inclusive et les inégalités restent limitées⁴. Le pays n'a pas adopté de mesure nationale de lutte contre la pauvreté multidimensionnelle. Pourtant, d'après les données internationales, la pauvreté multidimensionnelle, bien qu'en baisse, est plus importante que la pauvreté de revenu⁵.

3. Le Gouvernement a clairement défini les objectifs de développement du pays. La bonne gouvernance est au cœur de la Stratégie rectangulaire pour la période 2019-2023, dans laquelle la priorité est donnée à la mise en valeur des ressources humaines, à la diversification économique, à l'emploi dans le secteur privé et au développement inclusif et durable. La Stratégie est exécutée dans le cadre du Plan national de développement stratégique⁶, qui intègre les objectifs de développement durable⁷ et les objectifs de développement à long terme énoncés dans les ambitions du Cambodge à l'horizon 2030⁸, une feuille de route établie en vue d'atteindre le statut de pays à revenu intermédiaire (tranche supérieure), et dans les ambitions à l'horizon 2050, date à laquelle le Cambodge espère être un pays à revenu élevé.

Difficultés de développement

4. L'objectif premier du pays est de poursuivre sa transformation socioéconomique grâce à la forte croissance et à la prospérité partagée, mais aussi grâce à une meilleure gouvernance, au développement humain et à un plus grand respect de

¹ Banque mondiale, 2016.

² Ministère de la planification et Institut national de statistique.

³ Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Rapport sur le développement humain, 2017.

⁴ Le coefficient de Gini est passé de 0,38 en 1994 à 0,27 en 2014 (Institut national de statistique).

⁵ Les données sur l'année 2014 montrent que 33 % de la population est touchée par la pauvreté multidimensionnelle (Oxford Poverty and Human Development Initiative, 2017).

⁶ Le Plan national de développement stratégique en vigueur au moment de la rédaction du présent rapport est celui pour la période 2014-2018. Le Plan national de développement stratégique pour la période 2019-2023 est en cours d'élaboration.

⁷ Évaluation intégrée rapide de 2016 ; rapport sur la mission d'intégration, d'accélération et de soutien aux politiques menée en 2016.

⁸ Les ambitions à l'horizon 2030 et à l'horizon 2050 n'ont pas fait l'objet de publications mais sont mentionnées dans les discours du Premier Ministre : <http://cnv.org.kh/selected-impromptu-comments-at-the-graduation-and-diploma-presenting-ceremony-of-the-royal-university-of-phnom-penh/#more-4239>.

l'environnement. Le Cambodge fait face à un ensemble de pressions complexes, liées à la transition vers le statut de pays à revenu intermédiaire.

5. Conscient du problème, le Gouvernement s'efforce de réformer les politiques, de renforcer la prestation de services publics et de passer à un modèle de croissance plus durable. La hausse des recettes intérieures a favorisé ces efforts, bien que des difficultés subsistent en ce qui concerne les politiques, les ressources et les capacités. Il est essentiel de garantir une meilleure gouvernance et le respect des droits de l'homme et de l'état de droit. Dans le plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD), la gouvernance est considérée comme la pierre angulaire de la réalisation des objectifs de développement nationaux et des objectifs de développement durable⁹.

6. Même si la croissance est forte et inclusive, il est nécessaire de stimuler la productivité et la compétitivité et de rendre l'économie plus durable et plus résiliente. À cet égard, le manque de diversification de l'industrie et la faible valeur ajoutée de la production (spécialisée principalement dans la confection et l'agriculture) sont au cœur des préoccupations¹⁰. De même, pour les ménages, bien que la pauvreté recule et que le taux d'activité soit élevé, la part de la population qui risque de retomber dans la pauvreté a augmenté, et la plupart des emplois restent informels¹¹.

7. Cette population qui n'est pas pauvre mais qui reste vulnérable est aux prises avec de multiples difficultés et les disparités, en particulier géographiques, restent importantes¹². Les groupes défavorisés risquent également d'être exclus. Par exemple, si les personnes handicapées (soit 10 % de la population)¹³ sont de plus en plus prises en compte dans les politiques nationales, elles continuent de connaître des difficultés et d'être victimes de discrimination en raison du manque d'infrastructures matérielles et de services sociaux. Les populations des zones reculées risquent elles aussi d'être exclues, en particulier celles qui vivent dans des zones polluées par les mines et les restes explosifs de guerre ; quant aux peuples autochtones et aux communautés tributaires des forêts, ils ont vu leurs moyens d'existence compromis par les changements socioéconomiques¹⁴.

8. Bien que leur condition s'améliore, les femmes continuent de faire face à de nombreuses difficultés. Les disparités dans l'enseignement primaire et secondaire, la mortalité maternelle et les inégalités de genre constatées dans le processus de prise de décisions ont toutes diminué¹⁵. Toutefois, les violences contre les femmes persistent : une femme sur cinq ayant été en couple a subi au moins une fois des violences physiques ou sexuelles de la part de son partenaire¹⁶. Les défis auxquels le Gouvernement a donné la priorité comprennent la lutte contre la violence fondée sur le genre, l'augmentation du taux d'inscription des femmes dans l'enseignement supérieur, l'autonomisation économique des femmes et la participation accrue de celles-ci à la vie publique et professionnelle.

⁹ Le Cambodge occupe la 161^e place sur 180 dans le classement relatif à l'indice de perception de la corruption de Transparency International (Plan national de développement stratégique pour la période 2014-2018).

¹⁰ Banque mondiale, *Cambodia Economic Update*, avril 2017.

¹¹ Le taux d'activité est de 82 % chez les hommes et de 80 % chez les femmes.

¹² Bien que le Cambodge s'urbanise, 80 % des habitants vivent dans les zones rurales (où résident 90 % des personnes vivant dans la pauvreté).

¹³ Institut national de statistique, enquête nationale sur la population et la santé, 2014.

¹⁴ Bilan commun de pays, 2017.

¹⁵ PNUD, *Rapport sur le développement humain 2016*.

¹⁶ Gouvernement cambodgien, Organisation mondiale de la Santé (OMS) et Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), enquête sur la santé et l'expérience personnelle des femmes au Cambodge, 2015.

9. La démographie du pays offre des possibilités mais entraîne également des risques : les deux tiers de la population sont âgés de moins de 30 ans et les jeunes représentent 43 % de la population en âge de travailler¹⁷. Pourtant, plus de 50 % des jeunes travailleurs manquent d'éducation et occupent des emplois peu qualifiés, et une majorité des travailleurs sont pauvres ou en situation d'emploi vulnérable¹⁸. Un grand nombre de Cambodgiens déménagent dans l'espoir de trouver un meilleur emploi, soit dans le pays ou à l'étranger, plus précisément en Thaïlande¹⁹. La difficulté consiste à dispenser un enseignement de qualité, à transmettre des compétences et à créer des emplois décents de sorte que le dividende démographique soit mis à profit en vue de réussir la transition vers le statut de pays à revenu intermédiaire.

10. La rapidité du développement a exercé une pression croissante sur les ressources naturelles et la diversité biologique dans les zones rurales, et a conduit à une augmentation des déchets et de la pollution de l'air dans les zones urbaines. La dégradation des ressources naturelles a eu des incidences négatives sur les moyens de subsistance dans les zones rurales et a compromis l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets, notamment la réduction des émissions causées par le déboisement et la dégradation des forêts²⁰. En 2017, le Gouvernement a élargi les zones protégées jusqu'à ce qu'elles atteignent au total plus de 7 millions d'hectares (soit 40 % du total des terres). Un certain nombre d'autres mesures juridiques et de mesures de politique générale ont été mises en place pour promouvoir la durabilité environnementale. Aujourd'hui, il importe avant tout de soutenir les efforts nationaux pour réussir à traduire ces mesures de politique générale en action.

11. Le Cambodge est parmi les pays les plus vulnérables aux changements climatiques²¹. Les inondations de 2011 et la sécheresse de 2015-2016 sont des exemples d'événements météorologiques majeurs qui devraient devenir plus fréquents et plus extrêmes²². Face à cela, le Gouvernement a pris des mesures d'atténuation et d'adaptation mais a besoin de plus de soutien.

Alignement sur les objectifs de développement durable

12. Le Gouvernement est déterminé à atteindre les objectifs de développement durable. Le Ministère de la planification, avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), a établi le cadre des objectifs de développement durable du Cambodge, qui comprend les 17 objectifs originaux et un objectif supplémentaire visant à mettre fin aux incidences néfastes des mines terrestres et des restes explosifs de guerre et à promouvoir l'assistance aux victimes²³.

¹⁷ Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), 2017.

¹⁸ Quarante-huit pour cent des femmes et des hommes complètent le premier cycle de l'enseignement secondaire.

¹⁹ Institut cambodgien des ressources du développement et Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Interrelations between Public Policies, Migration and Development in Cambodia*, 2017.

²⁰ En 2016, la surface de la couverture forestière est tombée à 48 %, contre 73 % en 1965 (PNUD, *Rapport sur le développement humain 2016*). Un total de 2,96 gigatonnes de carbone est présent dans les écosystèmes cambodgiens (rapport du Ministère de l'environnement présenté au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, 2017).

²¹ Indice de vulnérabilité face aux changements climatiques, 2017. Université des Nations Unies, indice mondial de risque, 2017 ; Standard and Poor, indice de vulnérabilité face aux changements climatiques, 2014.

²² L. Crothers, « Animals die as Cambodia is gripped by worst drought in decades », 2016. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.theguardian.com/global-development/2016/may/05/animals-die-cambodia-worst-drought-decades>.

²³ Évaluation rapide intégrée et rapport de la mission d'intégration, d'accélération et de soutien aux politiques, 2016.

Les objectifs devraient être pleinement intégrés aux plans nationaux grâce au soutien apporté par le PNUD au Conseil pour le développement du Cambodge et au Ministère de la planification.

Contributions du PNUD : apprendre des expériences passées

13. Le PNUD obtient de meilleurs résultats lorsqu'il s'appuie sur ses avantages comparatifs et fournit une assistance technique ciblée et efficace dans le cadre d'une relation de confiance avec le gouvernement²⁴. Il a beaucoup contribué à l'adoption de politiques et de réformes institutionnelles. La politique nationale de développement industriel repose sur une perspective de développement humain et prévoit la fourniture d'un appui institutionnel à une démarche rigoureuse axée sur les résultats dans le cadre de réformes budgétaires²⁵. Avec l'appui de l'Union européenne, de la Suède, des États-Unis et du Japon, le PNUD a favorisé la création du Conseil national pour le développement durable, organe interministériel chargé de promouvoir le développement durable, ce qui a renforcé la gouvernance tout en permettant aux ministères d'exécution de rendre leurs programmes résistants face aux changements climatiques²⁶.

14. Les politiques doivent être étayées par une analyse fondée sur les priorités du Gouvernement²⁷. Dans l'évaluation nationale du financement du développement, de nouvelles sources potentielles de financement ont été recensées en vue d'orienter la planification nationale et les partenariats en faveur des objectifs de développement durable²⁸. Les examens des dépenses publiques en matière de climat ont été l'occasion d'analyser au niveau national les investissements dans l'adaptation aux changements climatiques et de les hiérarchiser²⁹.

15. L'expérience a montré qu'il était essentiel d'établir des liens solides entre les politiques et leurs effets. La théorie du changement tient compte du risque que la politique puisse ne pas correspondre à la réalité sur le terrain. Afin de limiter les divergences, il est fondamental de nouer des partenariats avec les populations locales et les organisations de la société civile. L'analyse rigoureuse des incidences et une bonne analyse de l'économie politique sont également indispensables pour que le programme donne des résultats tangibles.

Possibilités de stimuler le changement

16. Le Gouvernement a clairement formulé ses ambitions de façon à tenir compte du Programme de développement durable à l'horizon 2030 dans ses plans et à garantir la sécurité, la prospérité et l'ouverture à tous de la société, en éliminant la pauvreté et en ne laissant personne de côté. Il est conscient que, pour atteindre cet objectif, les institutions publiques doivent être efficaces et le secteur privé solide. S'appuyant sur son réseau mondial, le PNUD collaborera avec l'équipe de pays des Nations Unies pour œuvrer à la réalisation des objectifs de développement durable de concert avec le Gouvernement.

²⁴ *Outcome Evaluation of UNDP Cambodia Country Programme Action Plan 2011-2015 for Democratic Governance Outcomes ; Mid-Term Review of UNDP Country Programme Action Plan for Cambodia, 2011-2015.*

²⁵ Ibid.

²⁶ Ibid.

²⁷ *Thematic Poverty Evaluation: Final Report*, 2016.

²⁸ Conseil pour le développement du Cambodge, évaluation nationale du financement du développement, 2017.

²⁹ Examens des dépenses publiques en matière de climat, 2013-2014, 2015 et 2016.

17. Conformément à son plan stratégique pour la période 2018-2021³⁰, et en tant que « fédérateur »³¹ pour les objectifs de développement durable dans le cadre de la réforme du système des Nations Unies pour le développement³², le PNUD aidera à créer des modèles de financement en vue d'augmenter le volume des investissements et d'en accroître l'efficacité. Il passera d'un financement fondé sur le don à un financement fondé sur l'investissement, mobilisant des investissements dans le Programme 2030 en particulier auprès du secteur privé, en créant des zones économiques spéciales durables et en investissant dans des programmes de logements abordables³³. D'ici à 2025, on estime que 80 % du financement des objectifs proviendra de sources nationales et d'investissements directs étrangers³⁴. Le PNUD continuera donc d'étudier avec le Gouvernement de nouveaux moyens d'accroître le financement du développement issu de sources nationales et du secteur privé.

18. Prévoyant que le PNUD renforcera sa contribution en matière de gouvernance en aidant à la transition économique et à la gestion durable des ressources naturelles, le programme aura pour objet de trouver des moyens pour que les agents publics puissent mieux servir les citoyens, conformément à l'engagement pris par le Gouvernement d'améliorer les résultats et l'application du principe de responsabilité.

II. Priorités du programme et partenariats

19. Le programme de pays du PNUD est aligné sur la Stratégie rectangulaire et sur le Plan national de développement stratégique. Dans le cadre du programme, le PNUD joue le rôle de partenaire stratégique du Gouvernement en vue d'adapter et d'atteindre les objectifs de développement durable afin d'appuyer la transition vers le statut de pays à revenu intermédiaire (tranche supérieure) en garantissant une croissance durable, en éliminant la pauvreté et en ne laissant personne de côté. Le programme repose sur le plan stratégique du PNUD pour la période 2018-2021, et fait partie intégrante du PNUAD pour la période 2019-2023.

20. S'appuyant sur les modèles existants, le PNUD cherchera à attirer davantage d'investissements publics et privés. Il peut aider les investisseurs privés à faire à la fois une bonne action et une bonne affaire et à tirer parti des avantages financiers et sociaux offerts par le Programme 2030. Il collaborera avec des institutions de financement, y compris les institutions financières internationales, afin de créer et de mettre à l'essai de nouveaux instruments de placement en faveur des objectifs de développement durable, et contribuera à l'exécution de programmes financés par des prêts à des conditions libérales.

21. Utilisant le financement comme moyen de coordonner la réalisation des objectifs de développement durable, le PNUD sert d'intermédiaire pour que les autres organismes des Nations Unies puissent participer à des collaborations innovantes. Dans le cadre du chapitre commun à leurs plans stratégiques respectifs pour la période 2018-2021, il coopérera avec le FNUAP, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), ONU-Femmes, et d'autres entités dans les domaines suivants : protection

³⁰ Plan stratégique du PNUD pour la période 2018-2021.

³¹ Par « fédérateur », on entend un mécanisme coordonnant les efforts faits pour atteindre les objectifs de développement durable.

³² Résolution 72/279 de l'Assemblée générale sur le repositionnement du système des Nations Unies pour le développement.

³³ Par exemple, la collaboration avec le PNUD sur le programme de logements abordables. Plus d'informations à l'adresse suivante : <https://www.khmertimeskh.com/50502676/undp-supports-ppsezs-housing-project/>.

³⁴ Conseil pour le développement du Cambodge, évaluation nationale du financement du développement, 2017.

sociale, emploi des jeunes, autonomisation des femmes, protection des forêts, changements climatiques et accès des personnes handicapées à la justice.

22. Plutôt que de continuer à renforcer les capacités en fonction de l'offre, le PNUD collaborera avec le Gouvernement pour concevoir des mesures incitant les fonctionnaires et les citoyens à trouver par eux-mêmes des façons d'améliorer les services. Dans le cadre de chaque partie du programme, il aidera le Gouvernement à imaginer des solutions novatrices à des problèmes institutionnels de longue date.

23. Le programme vise à honorer l'engagement de ne laisser personne de côté, en fixant des objectifs de développement qui intègrent et autonomisent les personnes qui vivent sous le seuil de pauvreté ou presque ainsi que les groupes vulnérables, notamment les femmes et les filles, les jeunes chômeurs, les personnes handicapées, les minorités sexuelles et les personnes vivant avec le VIH.

24. Le programme comprend trois volets interdépendants : la prospérité, la planète et la paix.

Prospérité : élargir les possibilités économiques

25. Le principal objectif est de soutenir la transition nationale vers le statut de pays revenu intermédiaire (tranche supérieure) grâce à une croissance durable et inclusive. La Stratégie rectangulaire privilégie le passage à une économie plus verte, fondée sur les compétences, l'innovation et la quatrième révolution industrielle. Les solutions types n^{os} 1, 4 et 5 du PNUD, – à savoir, maintenir les populations hors de la pauvreté ; promouvoir des solutions fondées sur la nature pour préserver la planète ; combler le déficit énergétique – sous-tendent la théorie du changement et la formulation du programme³⁵.

26. Le PNUD continuera d'aider le Conseil pour le développement du Cambodge, le Ministère de la planification et le Ministère de l'économie et des finances à planifier, à financer, à coordonner et à suivre l'exécution du Plan national de développement stratégique, avec l'appui de l'Australie, de l'Union européenne et de la Suède. À cette fin, des dispositifs de suivi et d'application du principe de responsabilité seront intégrés aux systèmes et aux programmes nationaux et infranationaux.

27. *Maximiser une croissance économique équitable et respectueuse de l'environnement.* La politique nationale de développement industriel trace la voie à suivre aux fins de la transformation structurelle, de l'accroissement de la productivité et de la valeur ajoutée et de la diversification. Le PNUD continuera de collaborer avec le Conseil pour le développement du Cambodge afin d'appliquer cette politique, sachant que le Cambodge devrait commencer les préparatifs en vue de son retrait de la catégorie des pays les moins avancés³⁶ dans les 10 années à venir. Il continuera également à travailler avec les Ministères des mines et de l'énergie, de l'environnement et de l'économie et des finances afin de mettre au point des solutions reposant sur les énergies renouvelables. En partenariat avec le secteur privé, il mettra l'accent sur l'atténuation des risques que présentent les investissements dans l'énergie solaire.

28. *Accroître la valeur de la production et lutter contre la pauvreté dans les zones rurales.* La mise à niveau des chaînes logistiques agricoles est essentielle pour

³⁵ Le PNUD a six solutions types, portant sur la pauvreté, la gouvernance, la résilience, la durabilité, l'énergie et de l'égalité des genres.

³⁶ La définition du statut de pays le moins avancé donnée par le Comité des politiques de développement est disponible à l'adresse suivante : <https://www.un.org/development/desa/dpad/least-developed-country-category/ldc-criteria.html> (en anglais uniquement).

améliorer la productivité et aider les pauvres des zones rurales à devenir plus résistants face aux chocs extérieurs. À l'aide d'un financement mixte et en travaillant avec le Ministère du commerce, le PNUD contribuera à l'amélioration de la productivité et de la rentabilité agricoles en vue d'élargir et de renforcer les chaînes logistiques et de promouvoir la diversification des exportations, en particulier dans le secteur du manioc. Il aidera le Gouvernement à atteindre l'objectif de développement durable n° 18 propre au Cambodge, tendant à mettre fin aux incidences néfastes des mines terrestres et des restes explosifs de guerre et à promouvoir l'assistance aux victimes. Travaillant avec le service national de lutte antimines et d'assistance aux victimes, et avec l'appui de l'Australie, du Canada et de la Suisse, il contribuera à rendre les terres sûres et productives. En vue du retrait du Cambodge de la liste des pays les moins avancés, il mettra au point des modèles de protection sociale pour aider à éliminer l'extrême pauvreté en stimulant la productivité des ménages.

29. *Améliorer les compétences de la prochaine génération.* Afin que le pays puisse tirer parti du dividende démographique, rester compétitif et garantir une croissance inclusive, les personnes en âge de travailler doivent pouvoir accéder à une formation professionnelle tout en conservant leur emploi³⁷. En partenariat avec la Suisse, la Suède, des organismes des Nations Unies et des instituts de recherche, le PNUD renforcera les capacités du Ministère du travail et de la formation professionnelle en matière de recherche, de gestion de l'information, d'innovation, de suivi et de communication en ce qui concerne les politiques. Il travaillera avec l'Agence nationale pour l'emploi et le secteur privé afin de créer des possibilités d'emploi pour les jeunes grâce à l'entrepreneuriat et à l'aide de nouveaux outils et médias.

30. *Prendre en compte la contribution des femmes et veiller à leur autonomisation économique.* En collaboration avec la Suède, le Ministère des affaires féminines et l'Institut cambodgien des ressources du développement, le PNUD effectuera une analyse sexospécifique de l'économie nationale qui aura pour objet d'orienter les politiques d'égalité des genres et d'améliorer la performance économique. Il parrainera des initiatives visant à donner aux femmes et aux filles les moyens de se faire leur place sur le marché du travail et de devenir chefs d'entreprise.

31. *Faire appel au financement privé.* Le PNUD renforcera sa collaboration avec le secteur privé et les chambres de commerce aux fins de la réalisation des objectifs de développement durable, y compris en vue d'accroître le financement à vocation sociale. Dans la zone économique spéciale de Phnom Penh, il apportera son appui dans les domaines du logement à loyer modéré, de l'énergie propre, du recyclage des déchets et de l'amélioration des compétences dans le cadre de l'initiative pour des zones économiques spéciales durables.

Planète : instaurer un mode de vie durable

32. Conformément à la Stratégie rectangulaire et aux solutions types n° 3 (renforcer la résilience) et 4 (préserver la planète), le PNUD aidera le Cambodge à protéger l'environnement, en vue d'assurer, en collaboration avec le Gouvernement, une gestion durable des ressources naturelles et de renforcer la résilience face aux changements climatiques. Ce volet est étroitement lié à celui relatif à la paix, à la participation et à la responsabilité, qui porte sur les questions de gouvernance de nature à améliorer la protection de l'environnement et la gestion des ressources naturelles.

33. *Renforcer les capacités institutionnelles.* Par l'intermédiaire du Ministère de l'environnement et du Conseil national pour le développement durable, et avec

³⁷ Banque mondiale, *Global Monitoring Report 2015/2016: Development goals in an era of demographic change*.

l'appui de l'Union européenne, de la Suède et des États-Unis, le PNUD continuera de contribuer à la formulation de politiques et au renforcement des capacités pour rendre le développement plus écologiquement durable. En outre, il aidera le Gouvernement à veiller à l'application effective du code de l'environnement et des ressources naturelles³⁸ et des lois et règlements connexes. Il nouera des partenariats avec le Ministère de l'économie et des finances et le Conseil national économique suprême afin que les arguments économiques en faveur du développement durable soient analysés et pris en considération.

34. *Promouvoir l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets.* Par l'intermédiaire du Fonds pour l'environnement mondial, du Fonds vert pour le climat et du Fonds de partenariat pour la réduction des émissions de carbone forestier, et en collaboration avec le Ministère de l'environnement et le Conseil national pour le développement durable, le PNUD continuera d'aider les ministères d'exécution à adopter et à appliquer des mesures en matière de climat tenant compte de la problématique femmes-hommes. Il appuiera la réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts et le rôle de la conservation, de la gestion durable des forêts et de l'augmentation des stocks de carbone forestier, afin de permettre au Gouvernement d'accéder au financement conditionné par les résultats d'activités de réduction des émissions liées aux forêts. Il continuera d'aider le Gouvernement à préparer le pays aux catastrophes, à mettre en place des systèmes d'alerte rapide et de suivi et à nouer et à renforcer une collaboration régionale avec la Commission du Mékong, l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) et d'autres partenaires aux fins de l'échange de données sur le climat. Il aidera également le Ministère de l'environnement, le Conseil national pour le développement durable, le Ministère des mines et de l'énergie et le Comité national pour le développement démocratique infranational à promouvoir une économie verte circulaire reposant sur la gestion durable des déchets et des transports, l'amélioration de l'efficacité énergétique et le passage à des énergies propres.

35. *Renforcer les services de conservation et de protection de l'environnement.* Dans le cadre du programme, le PNUD continuera d'aider le Ministère de l'environnement et le Ministère de l'agriculture, de la foresterie et des pêches à assurer la gestion durable des ressources naturelles et la conservation de la diversité biologique tout en renforçant les capacités des autorités et des organisations locales afin d'améliorer les moyens de subsistance en milieu rural, la sécurité alimentaire et les mesures d'adaptation au climat. Le Fonds pour l'environnement mondial, l'Initiative pour le financement de la diversité biologique³⁹ et les initiatives de paiement pour services liés aux écosystèmes introduiront des innovations fondées sur l'incitation qui contribueront à la restauration des bassins versants, à la préservation de la diversité biologique et à la gestion des ressources naturelles.

36. *Faire appel au financement privé.* En partenariat avec le Gouvernement, le PNUD mobilisera des investissements du secteur privé en faveur d'initiatives climatiques modulables et d'une économie circulaire.

Paix : promouvoir la participation et la responsabilité

37. Tout comme une gouvernance efficace est au fondement de la Stratégie rectangulaire, la bonne mise en œuvre du volet relatif à la paix est essentielle au succès des deux autres. Le renforcement des institutions publiques et de la prestation de services publics aux citoyens peut améliorer la qualité et le caractère inclusif de la croissance économique, et ce grâce à la protection sociale et à la protection des droits

³⁸ Ministère de l'environnement, projet de code de l'environnement.

³⁹ Pour plus d'informations sur l'Initiative pour le financement de la diversité biologique (BIOFIN), consulter la page suivante : <http://www.biodiversityfinance.net>.

des minorités. Les résultats obtenus en matière d'environnement peuvent être renforcés grâce à une gouvernance locale plus efficace. Le PNUD étudiera des moyens novateurs d'autonomiser les citoyens et de travailler avec les dispositifs d'incitation du Gouvernement pour stimuler la demande en faveur d'une meilleure prestation de services. Ce volet s'appuie sur le recours aux solutions types n^{os} 2 (une gouvernance plus efficace, plus inclusive et plus responsable) et 6 (égalité des genres).

38. *Renforcer les capacités institutionnelles aux fins de la réalisation des objectifs de développement durable et de la responsabilisation des services publics.* En collaboration avec le Gouvernement, en particulier le Ministère de la planification, le PNUD appuiera l'élaboration, l'adoption et le suivi de la réalisation des objectifs nationaux et leur intégration dans la planification nationale et l'établissement du budget par secteur. À cette fin, il aidera notamment le Gouvernement à effectuer un examen national volontaire⁴⁰. De concert avec le Gouvernement et d'autres partenaires, il contribuera au renforcement des mécanismes de retour de l'information et de la responsabilité des services publics, ainsi qu'à la collecte d'informations devant orienter les réformes et les innovations nécessaires pour suivre la réalisation des objectifs de développement durable et pour atteindre ces objectifs.

39. *Promouvoir l'égalité des genres.* Avec le soutien de la Suède et d'autres acteurs, le PNUD maintiendra l'appui qu'il apporte au Ministère des affaires féminines en matière de politiques et de questions institutionnelles pour lutter contre les normes sociales qui sont discriminatoires à l'égard des femmes et promouvoir l'autonomisation économique de celles-ci, ainsi que leur leadership et leur participation à la prise de décisions. En collaboration avec ONU-Femmes et le FNUAP, il contribuera aux efforts nationaux visant à éliminer la violence à l'égard des femmes, notamment dans le cadre de la révision de la loi relative à la violence domestique.

40. *Défendre les droits et ne laisser personne de côté.* Face à la rapidité des progrès sociaux et économiques, les minorités et les groupes marginalisés et vulnérables risquent de se retrouver exclus. S'appuyant sur un programme mené conjointement sous l'égide de l'Organisation⁴¹, le PNUD collaborera avec le Ministère de la justice et le Ministère des affaires sociales, des anciens combattants et de la réinsertion des jeunes sur des réformes juridiques visant à protéger et à inclure les personnes handicapées. Dans le cadre du programme régional « Being LGBTI in Asia » (Être LGBTI en Asie)⁴², le PNUD agira de concert avec des réseaux nationaux pour promouvoir la tolérance, l'ouverture et les droits des minorités sexuelles. Donnant suite à l'Examen périodique universel, il mettra en place des initiatives fondées sur les droits auxquelles le Gouvernement pourra prendre part. Il appuiera l'engagement qui a été pris d'élargir la protection sociale des groupes vulnérables, en particulier des personnes handicapées et des personnes vivant avec le VIH.

III. Administration du programme et gestion des risques

41. Le programme sera exécuté à l'échelle nationale. Les partenaires d'exécution seront choisis sur la base d'évaluations des capacités de façon à optimiser la pertinence, l'efficacité, l'efficacé et la durabilité des interventions. La politique harmonisée concernant les transferts de fonds sera appliquée en collaboration avec

⁴⁰ Les examens nationaux volontaires sont encouragés car ils servent de base à l'examen fait régulièrement par le forum politique de haut niveau.

⁴¹ UNICEF, PNUD, OMS et Australie, Disability Rights Initiative Cambodia, 2014-2018.

⁴² Lesbiennes, gays, bisexuels, transgenres et intersexes.

d'autres organismes des Nations Unies afin d'évaluer et de gérer les risques financiers. Les modalités d'exécution du projet (exécution nationale, exécution nationale avec l'appui du PNUD ou exécution directe) seront arrêtées en consultation avec le Gouvernement, sur la base d'évaluations des risques effectuées après l'évaluation des partenaires potentiels faite dans le cadre de la politique harmonisée, de façon à maximiser l'efficacité et l'efficience des contributions du PNUD aux résultats de développement. Dans tous les cas de figure, la prise en main du programme par le pays présidera à l'exécution des projets. Conformément à la décision 2013/32 du Conseil d'administration, tous les coûts directs associés à l'exécution des projets seront imputés auxdits projets. Les relations de travail et l'excellente communication entretenues depuis longtemps avec le Conseil pour le développement du Cambodge permettront de garantir une démarche axée sur les résultats, une bonne gestion du programme et une action préventive face aux risques. La formulation des projets sera l'occasion de discuter avec le Ministère de l'économie et des finances des possibilités de financement national. La collaboration active du PNUD avec l'équipe de pays, notamment avec la coordinatrice résidente, permet de recenser et de gérer les risques en partenariat avec le Gouvernement, tout en respectant les normes et les conventions de l'Organisation, y compris celles relatives aux droits de l'homme.

42. Le PNUD s'attachera à gérer les risques politiques en maintenant une relation étroite avec le Gouvernement et les parties prenantes, tout en restant absolument impartial et en se conformant aux valeurs normatives de l'Organisation. Il échangera régulièrement des informations avec d'autres organismes des Nations Unies et des partenaires de développement. Il effectuera un suivi régulier au moyen de ses propres mécanismes ainsi que par l'intermédiaire du Département de la sûreté et de la sécurité et prendra des mesures appropriées en cas de difficultés nouvelles. Veillant à ne pas nuire, il adoptera des principes adaptés au contexte pour orienter la conception et l'exécution du programme.

43. Le PNUD assurera la gestion des risques liés à la mobilisation des ressources en élargissant la base de financement pour inclure de nouveaux partenaires, y compris des sources nationales privées et publiques. Tirant parti de l'amélioration des règles et règlements, il devrait mieux exécuter ses activités, et ce, plus rapidement. La mise en œuvre et les résultats font l'objet d'un suivi mensuel, notamment pour garantir que la mobilisation et la gestion des ressources sont des préoccupations centrales. Aux fins de l'exécution efficace du programme, le PNUD continuera de réduire les dépenses d'administration.

44. Le présent descriptif de programme de pays donne un aperçu de la contribution du PNUD aux résultats nationaux et constitue le principal moyen de rendre compte au Conseil d'administration de la mesure dans laquelle les résultats correspondent aux objectifs fixés et de l'utilisation des ressources allouées au programme. La manière dont les responsables doivent rendre compte, aux niveaux du pays, de la région et du siège, des activités qu'ils mènent dans le cadre du programme de pays est précisée dans les politiques et procédures relatives aux programmes et aux opérations du PNUD ainsi que dans le cadre régissant les contrôles internes.

IV. Suivi et évaluation

45. Le PNUD s'est engagé à veiller à ce que les politiques de développement soient élaborées à l'issue d'un processus d'apprentissage et sur la base d'éléments de preuve. Au stade de la conception des projets, la réflexion et l'adaptation seront des composantes clés d'une stratégie d'évaluation rigoureuse disposant de toutes les ressources nécessaires. Les projets reposeront sur les théories du changement liées

aux résultats fixés dans le programme de pays, le Plan national de développement stratégique et les objectifs de développement durable. Des évaluations permettront d'adapter les projets aux enseignements tirés de l'expérience et aux nouvelles possibilités. Les activités de communication et de sensibilisation auprès d'un public varié se poursuivront sur de multiples plateformes et dans différents médias.

46. Le PNUD assurera un suivi et un contrôle rigoureux, effectuant notamment des vérifications ponctuelles, des audits, des visites sur le terrain et, dans la mesure du possible, des enquêtes auprès de la population locale. Les normes sociales et environnementales et les modalités du mécanisme de responsabilisation du PNUD devront être respectées.

47. Afin de renforcer et d'utiliser les systèmes nationaux de suivi dans le cas des objectifs de développement durable, le PNUD collaborera avec le Gouvernement pour concevoir et mettre en œuvre un programme de recherche contribuant à l'élaboration des politiques, notamment grâce au recours aux nouvelles technologies aux fins de la production, de la collecte, de la cartographie, de l'analyse et de la communication des données. Il s'attachera à promouvoir la ventilation des données (par sexe, âge, groupe vulnérable et lieu) dans la programmation. En nouant des partenariats avec des organismes locaux de recherche et d'étude des politiques, il garantira l'impartialité du suivi et de l'évaluation tout en introduisant de nouveaux points de vue.

48. Le plan de suivi et d'évaluation est aligné sur les objectifs de développement durable nationaux, le plan stratégique du PNUD pour la période 2018-2021, le Plan national de développement stratégique et le PNUAD pour la période 2019-2023. Les résultats seront suivis au moyen des mécanismes de coordination que le Gouvernement et l'équipe de pays seront convenus d'utiliser.

Annexe

Cadre de résultats et d'allocation de ressources pour le Cambodge (2019-2023)

Priorité ou objectif du pays : Renforcement des capacités et mise en valeur des ressources humaines ; réduction de la pauvreté et croissance partagée ; protection sociale ; revitalisation de l'agriculture ; santé et nutrition ; infrastructures matérielles ; compétitivité ; développement du secteur privé et emploi

Objectifs de développement durable : 1, 2, 4, 5, 8, 9, 10, 12, 17 et 18

Réalisation 2 énoncée dans le PNUAD : D'ici à 2023, les Cambodgiennes et les Cambodgiens, en particulier les personnes marginalisées et vulnérables, ont davantage accès à un travail décent et aux innovations technologiques et participent à une économie en pleine croissance, plus productive et plus compétitive qui est aussi plus équitable et plus écologiquement viable.

Réalisation correspondante du plan stratégique : Réduire la pauvreté sous toutes ses formes et dans toutes ses dimensions.

<i>Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles</i>	<i>Source des données, fréquence de la collecte et entité responsable</i>	<i>Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)</i>	<i>Principaux partenaires ou cadres de partenariat</i>	<i>Montant indicatif des ressources, par réalisation (en dollars des États-Unis)</i>
<p>Réalisation du plan stratégique 1.1 a) Proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tous âges vivant dans une situation de pauvreté sous toutes ses formes, selon certaines mesures de la pauvreté multidimensionnelle <i>Niveau de référence</i> : 33 % (2014) <i>Niveau cible</i> : à confirmer</p>	<p>1.1 a) Indice de pauvreté multidimensionnelle fondé sur les données officielles</p>	<p>Produit 1.1 : Les populations vivant dans l'extrême pauvreté ou défavorisées, notamment les personnes vivant avec le VIH et les personnes handicapées, ont accès à une meilleure protection sociale assurée par le Gouvernement</p> <ul style="list-style-type: none"> 1.1.1. Nombre de participants aux programmes de protection sociale appuyés par le PNUD <i>Niveau de référence</i> (2017) : nombre total : 5 900 Personnes vivant avec le VIH : 5 900 (aucune ventilation par sexe) Autres : 0 <i>Niveau cible</i> : nombre total : 27 700 Personnes vivant avec le VIH : 17 700 (aucune ventilation par sexe) Autres (y compris les personnes handicapées) : 10 000 (dont 50 % de femmes) 	<p><i>Gouvernement</i> Conseil pour le développement du Cambodge Ministère de la planification Ministère de l'économie et des finances Conseil national économique suprême Autorité cambodgienne de la lutte antimines Ministère du travail et de la formation professionnelle Agence nationale pour l'emploi Ministère de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et des constructions</p>	<p>Ressources ordinaires : 5 610 960</p> <p>Autres ressources : 21 383 994</p>
<p>Réalisation 2.1.1 énoncée dans le PNUAD Ratio emploi-population : a) hommes/femmes ; b) jeunes hommes/jeunes femmes (entre 15 et 30 ans) ; c) Phnom Penh/zones rurales/zones urbaines <i>Niveau de référence</i> : a) 89,2 %/78,8 % (2016) b) À confirmer c) 78,6 %/85,4 %/80,4 % (2016) <i>Niveau cible</i> (2023) : a) Niveau de référence + 0,5 % par an b) Niveau de référence + 2 % par an c) Niveau de référence + 0,5 % par an</p>	<p>2.1.1. Enquête socioéconomique nationale ; enquête nationale sur la population active</p> <p>2.1.3 Enquête socioéconomique nationale ; Ministère de l'éducation,</p>			

Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles	Source des données, fréquence de la collecte et entité responsable	Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation (en dollars des États-Unis)
<p>Réalisation 2.1.3 énoncée dans le PNUAD</p> <p>Formation du capital humain : nombre de personnes bénéficiant a) d'un enseignement et d'une formation techniques et professionnels ; b) de programmes d'entrepreneuriat</p> <p><i>Niveau de référence :</i></p> <p>a) 21 740 (dont 36 % de femmes) (2016-2017)</p> <p>b) 6 276 (50 %/50 %)</p> <p><i>Niveau cible :</i> niveau de référence + 10 %</p>	<p>de la jeunesse et du sport/Ministère du travail et de la formation professionnelle/Organisation internationale du Travail (OIT)</p> <p>2.2.1 Plan national de développement stratégique pour la période 2019-2023</p>	<p>Base de données IDPoor, rapports de projets</p> <p>Produit 1.2 : Le Gouvernement favorise la productivité et une croissance partagée et durable</p> <ul style="list-style-type: none"> 1.2.1 : Nombre de politiques, plans et stratégies publics appuyés par le PNUD <p><i>Niveau de référence (2018) :</i> 2</p> <p><i>Niveau cible :</i> 7</p> <p>Rapports nationaux</p>	<p><i>Société civile</i></p> <p>Institut cambodgien des ressources du développement</p> <p>Centre d'étude des politiques</p> <p>Organisation nationale des personnes handicapées</p> <p>Réseaux de personnes vivant avec le VIH</p>	
<p>Réalisation 2.2.1 énoncée dans le PNUAD</p> <p>Intégration complète, dans la stratégie économique du Gouvernement, des objectifs de développement durable du Programme 2030, dans le respect des droits socioéconomiques, grâce à l'adoption du Plan national de développement stratégique fondé sur les objectifs de développement durable du Cambodge⁴³</p> <p><i>Niveau de référence (2018) :</i> aucune intégration</p> <p><i>Niveau cible :</i> intégration complète</p>	<p>2.3.1 Données/rapport de l'Institut national de statistique</p>	<p>Produit 1.3 : Les populations locales laissées de côté et victimes des mines ont accès à des terres déminées et à de meilleurs moyens de subsistance</p> <ul style="list-style-type: none"> 1.3.1 : a) Surface des terres déminées (en kilomètres carrés) ; b) Nombre de personnes recevant une aide dans le cadre du programme de lutte antimines appuyé par le PNUD <p><i>Niveau de référence (2017) :</i> a) 216 km² ; b) 908 958 (dont 50 % de femmes) ;</p> <p><i>Niveau cible :</i> a) 281 km² ; b) 1 064 302 (dont 50 % de femmes) ;</p> <p>Autorité cambodgienne de la lutte antimines</p>	<p><i>Organismes des Nations Unies, États Membres et autres entités</i></p> <p>PNUD</p> <p>OIT</p> <p>Australie</p> <p>Suisse</p> <p>Suède</p> <p>Fonds des Nations Unies pour l'enfance</p> <p>Organisation mondiale de la Santé</p> <p>Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA)</p> <p>Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI)</p>	
<p>Réalisation 2.3.1 énoncée dans le PNUAD</p> <p>Amélioration des statistiques officielles relatives à la problématique femmes-hommes et à la vulnérabilité : a) écart salarial entre femmes et hommes ; b) utilisation du temps/valeur du temps de travail non rémunéré chez les femmes et</p>		<p>Produit 1.4 : Les jeunes, femmes et hommes, ont la possibilité de progresser sur le plan professionnel grâce à l'accès à l'information, à la</p>		

⁴³ Aucune intégration/intégration partielle/intégration complète.

Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles	Source des données, fréquence de la collecte et entité responsable	Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation (en dollars des États-Unis)
<p>les hommes ; c) mesure de la pauvreté multidimensionnelle au Cambodge⁴⁴ <i>Niveau de référence</i> : Pas en place <i>Niveau cible</i> : nouvelles mesures statistiques mises au point et en place</p>	<p>2.3.2 Données administratives officielles</p>	<p>formation professionnelle et à l'amélioration des politiques d'emploi</p> <ul style="list-style-type: none"> 1.4.1 : Nombre de jeunes femmes et hommes qui : a) ont accès aux informations en ligne ; b) consultent des contenus multimédias ; c) obtiennent un certificat validant leurs compétences <i>Niveau de référence (2018)</i> : a) 0 ; b) ; 0 ; c) 0 <i>Niveau cible</i> : a) 20 000 ; b) 1 million ; c) 3 000 (dont 50 % de femmes dans tous les cas) Données relatives aux projets/Agence nationale pour l'emploi 1.4.2 : Nombre de politiques d'emploi adaptées aux jeunes et tenant compte de la problématique femmes-hommes <i>Niveau de référence (2018)</i> : 0 <i>Niveau cible</i> : 1 Journal officiel, rapports de projets 	<p><i>Secteur privé</i> Zone économique spéciale de Phnom Penh Green Leader Grab</p>	

⁴⁴ Anciennes mesures statistiques/nouvelles mesures statistiques mises au point/nouvelles mesures statistiques mises au point et en place.

Priorité ou objectif du pays : Revitalisation de l'agriculture ; changements climatiques, gestion des ressources naturelles et conservation de la diversité biologique ; bonne gouvernance (viabilité environnementale, lutte contre le déboisement et la dégradation des forêts) ; renforcement des capacités et mise en valeur des ressources humaines

Objectifs de développement durable : 1, 2, 5, 6, 7, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16 et 17

Réalisation 3 énoncée dans le PNUAD : D'ici à 2023, les Cambodgiennes et les Cambodgiens, en particulier les personnes marginalisées et vulnérables, vivent dans un environnement plus sûr, plus sain et plus équilibré sur le plan écologique, ont de meilleurs moyens de subsistance et sont résistants face aux tendances et aux chocs relatifs aux phénomènes naturels et aux changements climatiques

Réalisation correspondante du plan stratégique : Accélérer les transformations structurelles propices au développement durable

<i>Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles</i>	<i>Source des données, fréquence de la collecte et entité responsable</i>	<i>Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)</i>	<i>Principaux partenaires ou cadres de partenariat</i>	<i>Montant indicatif des ressources, par réalisation (en dollars des États-Unis)</i>
<p>Réalisation 3.1.1 énoncée dans le PNUAD</p> <p>Étendue des terres et volume des ressources naturelles pour lesquels la sécurité des droits fonciers est garantie, mesurés en nombre total de membres d'une zone de pêche ou d'exploitation forestière enregistrée qui ont des droits sur les ressources halieutiques et forestières</p> <p><i>Niveau de référence (2017) : 43 %</i> <i>Niveau cible : 58 %</i></p>	<p>3.1.1 Rapports annuels du Ministère de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et des constructions</p>	<p>Produit 2.1 : Les villes et les centres urbains sélectionnés élaborent et exécutent un plan de gestion des déchets solides visant à réduire la pollution causée par ces déchets</p> <ul style="list-style-type: none"> 2.1.1 : Nombre de villes/centres urbains ayant mis en place des plans de gestion des déchets solides <p><i>Niveau de référence (2018) : 0</i> <i>Niveau cible : 5 rapports de projets</i></p>	<p><i>Gouvernement</i></p> <p>Ministère de l'environnement</p> <p>Conseil national pour le développement durable</p> <p>Ministère de l'agriculture, de la foresterie et des pêches</p> <p>Secrétariat du Comité national pour le développement démocratique infranational</p> <p>Autorités municipales et provinciales de Phnom Penh</p> <p>Ministère des ressources en eau et de la météorologie</p> <p>Ministère du développement rural</p> <p>Ministère de l'économie et des finances</p>	<p>Ressources ordinaires : 5 610 960</p> <p>Autres ressources : 42 767 987</p>
<p>Réalisation 3.1.3 énoncée dans le PNUAD</p> <p>Pourcentage de communes vulnérables aux chocs causés par les catastrophes naturelles et aux changements climatiques</p> <p><i>Niveau de référence (2014) : 49 %</i> <i>Niveau cible : 35 %</i></p>	<p>3.1.3 Objectifs de développement durable du Cambodge</p>	<p>Produit 2.2 : Les informations météorologiques et climatiques sont accessibles au public et utilisées par les décideurs aux fins de la planification nationale, sectorielle et infranationale, et sont communiquées entre pays de la région</p> <ul style="list-style-type: none"> 2.2.1 : Nombre de plans nationaux, sectoriels et infranationaux fondés sur des informations exactes et à jour sur le climat 		
<p>Réalisation 3.2.3 énoncée dans le PNUAD</p> <p>Mesure dans laquelle les ressources naturelles sont protégées, préservées et gérées de manière durable, mesurée en :</p> <p>a) pourcentage du couvert forestier ; b) pourcentage de zones protégées [plan stratégique 2.9 a)] ;</p>	<p>3.2.3 Objectifs de développement durable du Cambodge</p>			

Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles	Source des données, fréquence de la collecte et entité responsable	Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation (en dollars des États-Unis)
<p>Niveau de référence : a) 48,14 % (2016) ; b) 41 % (2018) Niveau cible : à déterminer</p>	<p>3.2.4 Communication nationale, rapport biennal actualisé et contribution déterminée au niveau national Objectifs de développement durable du Cambodge</p>	<p>Niveau de référence (2017) : 0 Niveau cible : 2 documents de planification et budgets fondés sur les prévisions et les produits</p> <ul style="list-style-type: none"> 2.2.2 : Mise en service du système d'alerte rapide multisectoriel complet visant à limiter la différence des répercussions des risques naturels selon le genre (plan stratégique 3.3.1.1 A) <p>Niveau de référence (2018) : non Niveau cible : Oui Rapports de projets</p>	<p>Ministère de l'industrie et de l'artisanat Comité national de gestion des catastrophes naturelles</p>	<p><i>Société civile</i> Institut mondial de la croissance verte Groupe Énergies renouvelables, Environnement et Solidarités</p>
<p>Niveau de référence : a) 405 (2015) ; b) 0% (2017) Niveau cible : a) 508 ; b) 5%</p>	<p>3.3.1 Politiques, lois, stratégies et plans approuvés</p>	<p>Produit 2.3 : Élaboration et adoption de règles et de règlements élaborés aux fins de la gestion des ressources naturelles, y compris des forêts, et de solutions faisant intervenir les mécanismes du marché aux fins de la conservation et de l'énergie renouvelable</p> <ul style="list-style-type: none"> 2.3.1 : Nombre de règles et de règlements élaborés et adoptés aux fins de la gestion des ressources naturelles, y compris des forêts <p>Niveau de référence (2018) : 3 Niveau cible : 8 Ministère de l'environnement</p> <ul style="list-style-type: none"> 2.3.2 : Nombre de solutions reposant sur le marché mises en place aux fins de la conservation et de l'énergie renouvelable 	<p>Centre régional de formation à la foresterie communautaire de l'Asie et du Pacifique Conservation International Wildlife Conservation Society Oxfam International Organisations communautaires Fonds mondial pour la nature Université royale de Phnom Penh Comité sur la problématique femmes-hommes et les changements climatiques</p>	
<p>Réalisation 3.3.2 énoncée dans le PNUAD</p>	<p>3.3.2 Examens des dépenses publiques en matière de climat,</p>			

⁴⁵ Les données se basent sur la deuxième communication nationale, datant de 2015 ; les données pour 2023 ne sont pas disponibles. L'objectif fixé dans le cadre de la contribution déterminée au niveau national est d'atteindre 727 gigagramme d'équivalent CO₂ d'ici à 2030.

Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles	Source des données, fréquence de la collecte et entité responsable	Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation (en dollars des États-Unis)
<p>Augmentation des dépenses publiques en faveur de l'action climatique, en pourcentage du PIB</p> <p><i>Niveau de référence (2016) : 0,9 %</i></p> <p><i>Niveau cible : 1,6 %</i></p>	objectifs de développement durable du Cambodge	<p><i>Niveau de référence (2018) : 0</i></p> <p><i>Niveau cible : 4</i></p> <p>Rapports de projets</p> <ul style="list-style-type: none"> 2.3.3 : Nombre de ménages ayant accès à une énergie propre et durable à un coût abordable (indicateur 1.5.1 du plan stratégique) <p><i>Niveau de référence (2018) : 0</i></p> <p><i>Niveau cible : 250 (dont au moins 50 ménages dirigés par des femmes)</i></p> <p>Données relatives aux programmes</p> <p>Produit 2.4 : Adaptation au climat des infrastructures et des services à l'intention des populations rurales, en particulier des personnes pauvres et vulnérables</p> <ul style="list-style-type: none"> 2.4.1 : Valeur des investissements dans les ministères cibles effectuant des contrôles relatifs aux changements climatiques <p><i>Niveau de référence (2017) : 17,8 millions de dollars</i></p> <p><i>Niveau cible : 50 millions de dollars</i></p> <p>Rapports de projets</p> <ul style="list-style-type: none"> 2.4.2 : a) Nombre d'infrastructures adaptées au climat profitant aux communautés pauvres et vulnérables ; b) nombre de ménages en bénéficiant <p><i>Niveau de référence (2017) : a) 122 ; b) 16 828</i></p> <p><i>Niveau cible : a) 400 ; b) 29 828</i></p> <p>Rapports de projets</p>	<p><i>Organismes des Nations Unies, États Membres et autres entités</i></p> <p><i>PNUD</i></p> <p>Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture</p> <p>Programme des Nations Unies pour l'environnement</p> <p>Programme alimentaire mondial</p> <p>ONUDI</p> <p>Agence japonaise de coopération internationale</p> <p>Union européenne</p> <p>Agence suédoise de coopération internationale au développement</p> <p>Banque mondiale</p> <p>Banque asiatique de développement</p> <p><i>Secteur privé</i></p> <p>Zone économique spéciale de Phnom Penh</p>	

Priorité ou objectif du pays : Bonne gouvernance (lutte contre la corruption, la déforestation et la dégradation des sols, gestion des finances publiques, réforme juridique et judiciaire)

Objectifs de développement durable : 5, 10, 16, 17 et 18

Réalisation 4 énoncée dans le PNUAD : D'ici à 2023, les femmes et les hommes, notamment celles et ceux qui sont sous-représentés, marginalisés et vulnérables, bénéficieront de cadres législatifs et de dispositifs de gouvernance plus transparents et plus respectueux du principe de responsabilité qui leur garantissent une véritable participation, en toute connaissance de cause, au développement économique et social et aux processus politiques.

Réalisation correspondante du plan stratégique : Accélérer les transformations structurelles propices au développement durable.

<i>Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles</i>	<i>Source des données, fréquence de la collecte et entité responsable</i>	<i>Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)</i>	<i>Principaux partenaires ou cadres de partenariat</i>	<i>Montant indicatif des ressources, par réalisation (en dollars des États-Unis)</i>
<p>Réalisation 4.1.1 énoncée dans le PNUAD</p> <p>Nombre de lois et de politiques publiques élaborées avec l'appui de l'Organisation des Nations Unies qui font appel à la participation des titulaires de droits, en particulier des femmes et des groupes victimes de discrimination</p> <p><i>Niveau de référence (2018)</i> : 13</p> <p><i>Niveau cible</i> : 37</p>	<p>4.1.1</p> <ul style="list-style-type: none"> – Données relatives aux programmes – Lois, Prakas, sous-décrets et politiques adoptés et publiés – Gazette royale 	<p>Produit 3.1 : Le Gouvernement met en place un système de suivi, d'évaluation et de communication de l'information fondé sur des données factuelles à l'appui de la réalisation des objectifs de développement durable</p> <ul style="list-style-type: none"> • 3.1.1 : Adoption des objectifs de développement durable du Cambodge et présentation du rapport sur l'examen national volontaire <p><i>Niveau de référence (2018)</i> : cadre des objectifs en attente d'adoption ; aucun rapport sur l'examen national volontaire</p> <p><i>Niveau cible</i> : adoption des objectifs et présentation de 1 rapport sur l'examen national volontaire</p> <p>Journal officiel</p>	<p><i>Gouvernement</i></p> <p>Ministère des affaires féminines</p> <p>Ministère de la planification</p> <p>Secrétariat du Comité national pour le développement démocratique infranational</p> <p>Ministère de la fonction publique</p> <p>Ministère des affaires sociales, des anciens combattants et de la réinsertion des jeunes</p> <p>Conseil pour la promotion des droits des personnes handicapées</p>	<p>Ressources ordinaires : 4 364 080</p> <p>Autres ressources : 7 127 998</p>
<p>Réalisation 4.3.1 énoncée dans le PNUAD</p> <p>Nombre de lois et politiques qui ont été adoptées, modifiées et mises en œuvre pour satisfaire aux recommandations de l'examen périodique universel, des organes créés en vertu d'un instrument relatif aux droits de l'homme, des procédures spéciales et de mécanismes de l'OIT</p> <p><i>Niveau de référence (2018)</i> : à confirmer</p> <p><i>Niveau cible (2023)</i> : à confirmer</p>	<p>4.3.1</p> <ul style="list-style-type: none"> – Lois et politiques adoptées, modifiées et publiés – Rapports de la Commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations, de l'OIT et du Gouvernement 	<p>Produit 3.2 : Les femmes sont plus présentes aux postes de direction et participent davantage à la prise de décision</p> <ul style="list-style-type: none"> • 3.2.1 : Nombre d'études réalisées et de politiques adoptées pour promouvoir l'égalité des genres et lutter 	<p><i>Société civile</i></p> <p>Silaka</p> <p>Oxfam International</p> <p>Comité de promotion des femmes en politique</p>	
<p>Réalisation 2.2 b) du plan stratégique</p> <p>Proportion de femmes occupant des postes de direction</p>				

Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles	Source des données, fréquence de la collecte et entité responsable	Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation (en dollars des États-Unis)
<p>Niveau de référence : 15 % parmi les ministres ; 25 % parmi les secrétaires et sous-secrétaires d'État ; 12-13 % parmi les directeurs de département dans le secteur public et à des postes de rang supérieur</p> <p>Niveau cible : 20 % parmi les ministres ; 30 % parmi les secrétaires et sous-secrétaires d'État ; 17-18 % parmi les directeurs de département dans le secteur public et à des postes de rang supérieur</p>	<p>contre la violence fondée sur le genre</p> <p>Niveau de référence (2017) : 0</p> <p>Niveau cible : 3 études et 2 politiques ; Journal officiel, rapports de projets</p> <ul style="list-style-type: none"> 3.2.2 : Pourcentage de femmes occupant des postes de direction dans au moins quatre ministères d'exécution appuyés par le PNUD <p>Niveau de référence (2017) : 25 %</p> <p>Niveau cible : 33 %</p> <p>Ministère de la fonction publique</p>	<p>Produit 3.3 : Les administrations infranationales sont en mesure de fournir des services de manière transparente et sans exclusive pour répondre aux besoins des citoyens</p> <ul style="list-style-type: none"> 3.3.1 : Pourcentage de membres de l'administration locale qui signalent une amélioration de leurs résultats grâce à la formation et au renforcement des capacités (par sexe) <p>Niveau de référence : 0 %</p> <p>Niveau cible : 70 %</p> <p>Données relatives aux projets, 2020</p> <ul style="list-style-type: none"> 3.3.2 : Mesure dans laquelle la conception des principaux services de gouvernance locale bénéficiant de l'appui du PNUD est inclusive et participative <p>Niveau de référence : 1-dans une mesure limitée</p> <p>Niveau cible : 3 dans une grande mesure</p>	<p>Association des conseils d'administration infranationaux</p> <p>Organisation nationale des personnes handicapées</p> <p>Comité de coopération pour le Cambodge</p> <p>Réseaux de jeunes</p> <p>Réseaux LGBTI</p> <p><i>Organismes des Nations Unies, États Membres et autres entités</i></p> <p>PNUD</p> <p>Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes</p> <p>Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme</p> <p>ONUSIDA</p> <p>Fonds des Nations Unies pour la population</p> <p>Ministère des affaires étrangères et du commerce de l'Australie</p> <p>Agence suédoise de coopération internationale au développement</p> <p>République de Corée</p>	

Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles

Source des données, fréquence de la collecte et entité responsable

Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)

Principaux partenaires ou cadres de partenariat

Montant indicatif des ressources, par réalisation (en dollars des États-Unis)

Données relatives aux programmes

Produit 3.4 : Renforcement de la capacité des organisations et réseaux de personnes handicapées de promouvoir les droits de ces personnes

- 3.4.1 : Élaboration avec des organisations de personnes handicapées d'un nouveau plan stratégique national sur le handicap et d'autres documents stratégiques

Niveau de référence (2018) : consultations limitées avec les organisations de personnes handicapées

Niveau cible : prise en compte des principales recommandations émanant des organisations de personnes handicapées dans le plan stratégique de développement national approuvé et d'autres politiques et plans

Journaux officiels/politiques nationales sur le handicap, rapports de projets

- 3.4.2 : Nombre de personnes handicapées, ventilé par sexe, ayant accès à la justice grâce à des systèmes formels et informels (indicateur 2.2.3 du plan stratégique)

Niveau de référence (2017) : 0

Niveau cible : 50 (dont 50 % de femmes)

Rapports de projets